



REGLEMENT INTERIEUR VIDE-GRENIER DU 17 JUIN 2018

Article 1 : Cette manifestation est organisée par le Comité des Fêtes « Saint-Morillon en Fête ». Elle se tiendra sur le lieu-dit « Pré de la Cure » de Saint-Morillon de 8h00 à 18h00 le Dimanche 17 Juin 2018. L'accueil des exposants à partir de 6h selon une tranche horaire qui vous sera communiquée.

Article 2 : Les exposants sont priés de communiquer les renseignements demandés pour leur inscription.

Article 3 : Dès leur arrivée, les exposants s'installeront à la place qui leur a été attribuée préalablement à l'accueil. A partir de 8h, les véhicules devront obligatoirement être garés derrière le stand pour ceux qui ont réservé 2 emplacements (6m). Sinon, les véhicules doivent être stationnés à l'extérieur du site.

Article 4 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls les organisateurs sont habilités à le faire si nécessaire.

Article 5 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges tels que : perte, vol, casse ou autres détériorations. Par ailleurs, les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes, etc ...). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 6 : Les sommes acquises resteront à l'association organisatrice à titre d'indemnité. En cas d'empêchement, aviser dès que possible les organisateurs.

Article 7 : Chaque exposant s'engage par ailleurs à ne pas vider son emplacement avant 18h et à le laisser propre à son départ.

Article 8 : Vous avez obtenu de participer à un vide-greniers. Dans ces conditions, vous avez acquis l'autorisation de vendre des objets que vous n'avez pas achetés en vue de la revente.

Article 9 : La présente journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Marie-Bé DUVOID,
Présidente de l'association